



Louis Louvet <louis.louvet@elements.green>

Consultation pour un projet éolien dans la Marne

KIEZER, Elisabeth (ARS-GRANDEST) <Elisabeth.KIEZER@ars.sante.fr>

3 juin 2021 à 11:55

À : "louis.louvet@elements.green" <louis.louvet@elements.green>

Cc : "ACHOULINE, Saskia (ARS-GRANDEST)" <saskia.achouline@ars.sante.fr>, "PELLE, Josée (ARS-GRANDEST)" <Josee.PELLE@ars.sante.fr>

Bonjour,

En réponse à votre demande, je tiens à vous informer que votre zone d'étude impacte les périmètres de protection du captage public d'alimentation d'eau potable de la commune de Saint-Amand-sur-Fion.

A cet effet, vous trouverez ci-joint une cartographie incluant votre zone d'étude ainsi que la déclaration d'utilité publique correspondante.

Pour rappel, tout projet éolien se trouvant au sein du périmètre de protection rapprochée est totalement interdit. Concernant le périmètre de protection éloignée, l'avis d'un hydrogéologue agréé désigné par notre service sera demandé.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Elisabeth KIEZER

Correspondant Administratif Santé Environnement et Dt51

Délégation Territoriale Marne

Santé-Environnement

Tél : 03.26.66.49.08

grand-est.ars.sante.fr ARS Grand Est**De :** Louis Louvet [mailto:louis.louvet@elements.green]**Envoyé :** jeudi 20 mai 2021 16:09

À : KIEZER, Elisabeth (ARS-GRANDEST)

Objet : Consultation pour un projet éolien dans la Marne

[Texte des messages précédents masqué]

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !

2 pièces jointes

 **LA CENSE DES PRES.DUP.10-10-2005.pdf**
380K

 **Saint-Jean-sur-Moivre.pdf**
347K